

ces bourses d'entretien ne sont pas transférables et ne sont donc valables qu'à l'université qui les a accordées.

Le Programme de bourses d'études scientifiques 1967 a été institué pour marquer le centenaire de la Confédération canadienne et le cinquantième anniversaire du Conseil national de recherches. Ces bourses ont pour objet d'encourager les étudiants ayant d'exceptionnelles aptitudes intellectuelles à poursuivre leurs études et des recherches jusqu'au doctorat. Elles visent à promouvoir les échanges d'étudiants canadiens provenant de différentes régions culturelles et géographiques. Les candidats doivent poursuivre leurs études de deuxième cycle dans une université autre que celle leur ayant décerné leur premier diplôme.

Créées en 1967, les bourses d'études supérieures en bibliothéconomie et documentation scientifiques ont pour objet d'inciter les diplômés en sciences ou techniques à devenir bibliothécaires ou documentalistes scientifiques ou des spécialistes en information scientifique, et de pourvoir aussi aux besoins en personnel spécialisé des universités, des laboratoires de recherche, des entreprises industrielles et d'autres organismes similaires.

Le CNRC décerne également des bourses de soutien de la recherche faite par le personnel d'universités canadiennes. Les secteurs scientifiques visés par ces bourses sont l'agriculture, l'astronomie, la biologie, la chimie, l'informatique, le génie, la géographie (physique), la géologie, la géophysique, les mathématiques, la métallurgie, la météorologie, l'océanographie et la limnologie, la physique, la recherche spatiale et certains domaines de la psychologie.

Voici la liste des subventions que le Conseil national de recherches offre dans le cadre de son programme de bourses au personnel des universités:

Subventions aux universités

Les *subventions de dépenses courantes de recherche*, attribuées pour un à trois ans à des chercheurs individuels d'universités canadiennes au titre des dépenses normales occasionnées par leurs travaux de recherche: ces subventions peuvent servir à engager des assistants, à acheter de l'appareillage, des fournitures et des matériaux secondaires et à couvrir en partie les coûts des services d'informatique, des voyages d'études sur le terrain et d'autres courts déplacements.